

**P.V JURY D'APPEL N° 02 EN DATE DU 16/02/2018**

**Étaient présents:** BENZERDJEB.A. – BENARBIA .M.

**Ordre du jour :** Clémence.

**AFFAIRE N°03:** Clémence C.S.H.B.Adrar.

- Vu la lettre d'appel du club **C.S.H.B.Adrar** concernant la suspension du dirigeant et Joueur « BABA .D. N°Lic 413 et LAIEB .Z. N°Lic 576 Saison 2016-2017 »
- Après étude du dossier.
- Vu le paiement des droit de clémence
- Vu le paiement de la sanction financière.
- Vu les règlements généraux F.A.H.B.

**DÉCISION**

- Appel recevable dans la forme et dans le fond.
- Le Dirigeant BABA .D. N°Lic 413 et le joueur LAIEB .Z. N°Lic 576 saison 2016-2017 sons autorisés a participé.

**Secrétaire de séance**  
BENARBIA .M.

**LE PRÉSIDENT DU JURY D'APPEL**  
BENZERDJEB .A.